

Canada en 1989, en ordre décroissant des actifs tel qu'établi par Canadian Business dans son étude annuelle. Parmi ce groupe, Petro-Canada se situe au troisième rang pour le chiffre d'affaires et au sixième pour le revenu net.

2. Comparaison avec Imperial Oil et Shell Canada

2.1 *Raison d'être*

Dans la présente section du rapport, nous comparons le rendement de Petro-Canada avec celui d'Imperial Oil et de Shell Canada, afin de pouvoir juger des résultats de Petro-Canada comme entreprise commerciale ou comme investissement. La question semble simple, mais les façons de l'aborder ne le sont pas. Petro-Canada a reçu comme mandat général, en 1975, d'établir une société d'hydrocarbures au sein même de l'industrie énergétique canadienne, et de remplir une fonction d'intérêt public qui n'est cependant pas définie dans la loi. En 1984, son mandat a été modifié pour en faire une entreprise à but lucratif uniquement, et c'est ainsi qu'elle fonctionne depuis.

Il faut comparer Petro-Canada avec d'autres pétrolières, avant 1984 et après, pour voir si elle a réussi à se comporter comme une entreprise commerciale telle qu'établie dans la Loi sur Petro-Canada, et en marge de sa fonction d'intérêt public. Ce rôle d'intérêt public doit être exclu et étudié séparément afin de pouvoir obtenir des comparaisons utiles. Le succès relatif obtenu par Petro-Canada dans le respect de son mandat et de son rôle d'intérêt public doit être étudié séparément en ce sens que la société est unique dans l'industrie pétrolière et gazière du Canada, qu'elle est la seule à avoir de telles responsabilités. Il n'existe pas d'entreprises canadiennes analogues, avec lesquelles comparer son succès en matière d'intérêt public. Au chapitre 5, cependant, on compare Petro-Canada avec quatre autres pétrolières nationales, afin de mesurer cette dimension des activités de la société.

La réussite commerciale est difficile à quantifier. De toute évidence, Petro-Canada a fort bien réussi à établir une société pétrolière et gazière dominante et intégrée au Canada à partir de 1976. Cette réalisation et sa forte présence sur le marché de la vente au détail sont de bonnes mesures du succès commercial. En effet, celui-ci se mesure à partir des résultats obtenus par les actionnaires de la société durant une certaine période. Il faut savoir où en étaient les investisseurs, financièrement, au début de cette période; combien d'avoirs et de dividendes ils ont reçus et à quel moment durant la période; combien d'argent et d'avoirs ils ont versés et à quel moment durant la période; et dans quelle situation ils se trouvent financièrement à la fin de la période.

Afin de préserver et même d'améliorer la situation économique des actionnaires, les administrateurs et la direction doivent veiller à la bonne conduite de l'entreprise dans le cadre des lois, des règles et des règlements imposés par divers ordres de gouvernement. Ils doivent assurer un bien-être raisonnable aux divers tiers dépositaires de l'entreprise, par-delà les actionnaires: les clients, les fournisseurs, les employés, les créanciers et les détenteurs d'avoirs de titres de créance.